



Fiche de carrière

pour les personnes formées
à l'étranger

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCREDITÉS (CGA)



We see more than numbers.

Comptables généraux
accrédités (CGA)

Droit au titre de comptable général accrédité en Ontario

Le présent document a été mis à jour en janvier 2012. Certaines exigences ont pu avoir été modifiées au moment de votre demande. Veuillez consulter le site Web de Certified General Accountants of Ontario (CGA Ontario) (www.cga-ontario.org) pour obtenir les renseignements les plus récents avant de remplir votre demande.

L'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario et Certified General Accountants of Ontario (CGA Ontario) © 2012 détiennent conjointement les droits d'auteurs de la présente fiche de carrière. La fiche peut être utilisée ou reproduite par un tiers à des fins non commerciales et non lucratives, pourvu qu'aucuns frais, aucun paiement ou aucune redevance ne soient exigés par ledit tiers en échange de l'utilisation ou de la reproduction du document par une autre personne. Toute utilisation ou reproduction du présent document envisagée à des fins commerciales ou lucratives nécessite une autorisation écrite de l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario et de Certified General Accountants of Ontario.

Cette fiche de carrière s'adresse aux comptables généraux accrédités formés à l'étranger. Elle décrit les exigences à remplir pour être accrédité par CGA Ontario et les différentes étapes du processus d'accréditation.

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS EN ONTARIO

Les comptables généraux accrédités (CGA) sont des professionnels de la gestion financière qui analysent et interprètent des données financières, mettent à profit leur créativité et résolvent des problèmes complexes, et planifient, prévoient et mettent en œuvre des stratégies d'entreprise. Ils mettent en application les technologies actuelles afin de prendre des décisions judicieuses, de gérer des renseignements complexes et d'apporter aux entreprises des qualités de direction efficaces. Le titre de CGA est reconnu partout au Canada et dans le monde comme un gage d'excellence et de professionnalisme dans tous les aspects de la gestion des finances et des affaires.

Certified General Accountants of Ontario (CGA Ontario) compte plus de 20 000 membres et 8 000 étudiants en Ontario. Elle s'est dotée de normes rigoureuses en matière d'accréditation, de règlements et de perfectionnement professionnel continu des CGA en Ontario afin de protéger l'intérêt public. CGA Ontario est régie par les dispositions de la *Loi de 2010 sur les comptables généraux accrédités*, par ses règlements administratifs ainsi que par son *Code des principes d'éthique et règles de conduite*.

Pour pouvoir utiliser le titre de comptable général accrédité (ou CGA) ou pour pouvoir travailler comme tel dans la province de l'Ontario, vous devez être membre en règle de CGA Ontario et avoir obtenu l'accréditation de l'association ou d'une autre association provinciale ou territoriale membre de CGA-Canada.

CGA Ontario et les autres associations provinciales ou territoriales sont membres de CGA-Canada, l'organisation qui représente les CGA au niveau national. CGA-Canada compte plus de 75 000 étudiants et CGA partout au Canada, de même que des étudiants et CGA aux Bermudes, dans les Caraïbes et la République populaire de Chine, à Hong Kong, à l'île Maurice, au Mexique et en France. CGA-Canada est un partenaire à part entière des plus importantes organisations mondiales de normes comptables et se conforme aux directives internationales de la Fédération internationale des comptables (IFAC), qui offre ses programmes d'études professionnelles aux étudiants en comptabilité de partout dans le monde.

Le titre « CGA » est différent des autres titres professionnels comptables comme « comptable agréé » (CA) ou « comptable en management accrédité » (CMA), qui ont leurs propres associations professionnelles, exigences de qualification et domaines de pratique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les associations de CA et de CMA, veuillez communiquer directement avec ces dernières ou consulter les fiches de carrière affichées sur le site http://www.ontarioimmigration.ca/fr/working/OI_FR_HOW_WORK_CAREER_MAPS.html

Pour obtenir des renseignements sur la façon d'obtenir une accréditation à titre de CGA en Ontario, veuillez communiquer avec :

CGA Ontario

240, avenue Eglinton Est

Toronto ON M4P 1K8

Tél. : 416 322-6520 ou 1 800 668-1454

Service d'assistance téléphonique : 416 322-8884 ou 1 800 242-9131

Télé. : 416 322-5594

Courriel : info@cga-ontario.org

ENTENTES DE RECONNAISSANCE MUTUELLE

CGA Ontario, par l'entremise de CGA-Canada, a passé des ententes de reconnaissance mutuelle avec les associations de comptables internationales ci-dessous. Cela signifie que CGA Ontario et ces associations de comptables reconnaissent les qualifications de leurs membres réciproques :

- Association of Chartered Certified Accountants (ACCA)
- CPA Australia (Australie)
- CPA Ireland (Irlande)
- Ordre des Experts-Comptables de France

Si vous êtes membre de l'une de ces associations de comptables internationales, il vous suffira peut-être de suivre un cours en fiscalité et en droit canadiens pour pouvoir devenir membre de CGA Ontario. Le cours *Overview of Canadian Income Taxation and Law* offert en ligne par CGA-Canada a été spécialement conçu pour vous fournir des connaissances essentielles en fiscalité et en droit commercial canadiens.

Veillez noter qu'en Ontario, vous n'avez pas le droit de pratiquer la comptabilité publique tant que vous n'avez pas été accrédité par CGA Ontario ou un autre organisme de réglementation des comptables.

Pour télécharger le formulaire de demande d'adhésion à CGA en vertu d'une entente de reconnaissance mutuelle, consultez le site Web de CGA-Canada à <http://www.cga-canada.org/fr-ca/International/Pages/International.aspx>.

COMMENT OBTENIR VOTRE TITRE DE CGA EN ONTARIO

Afin d'obtenir votre titre de CGA en Ontario, vous devez :

- avoir terminé avec succès le programme d'études professionnelles des CGA à temps partiel offert en ligne (ou avoir obtenu un transfert de crédits pour des cours équivalents);
- avoir acquis au minimum 36 mois d'expérience de travail pratique acceptable, dont 12 mois au Canada au niveau professionnel/supérieur; et
- posséder un baccalauréat dans n'importe quelle discipline enseignée dans une université reconnue. Une université reconnue est un établissement conférant un diplôme considéré par CGA Ontario comme équivalent à un diplôme accordé par une université canadienne.

Veillez noter qu'un baccalauréat d'une université reconnue est une exigence de sortie et non une exigence d'entrée. Si vous n'avez pas fait d'études postsecondaires, vous pouvez malgré tout vous inscrire auprès de CGA

et entamer le programme d'études professionnelles en tant qu'étudiant adulte si vous avez terminé vos études secondaires, avez plus de 21 ans et possédez au minimum deux ans d'expérience de travail.

Afin de pouvoir vous inscrire auprès de CGA Ontario et entamer le programme d'études professionnelles, vous devez :

- être citoyen canadien, avoir le statut d'immigrant admis ou avoir un visa d'études valide;
- être résident de l'Ontario (vous pouvez faire évaluer vos titres de compétences universitaires avant de venir en Ontario en déposant une demande de transfert de crédits; vous devez néanmoins être résident de l'Ontario pour vous inscrire à des cours du programme CGA);
- posséder de bonnes compétences en communication en anglais; et
- être admissible à un cautionnement (ne pas avoir été reconnu coupable d'une infraction criminelle).

Une fois que vous avez rempli les exigences pour devenir CGA, le service de formation de CGA Ontario doit soumettre votre nom au conseil provincial des gouverneurs au cours de sa prochaine réunion portant sur l'admission des membres. Une cérémonie officielle d'adhésion à titre de membre se tient chaque année à l'automne.

Une fois admis, vous deviendrez à la fois un membre inscrit de l'association nationale (CGA-Canada) et un membre inscrit de l'association provinciale (CGA Ontario).

COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET PROGRAMME CGA

CGA Ontario a reçu le pouvoir d'accréditer des CGA pour qu'ils puissent pratiquer la comptabilité publique. CGA Ontario et l'Institut des comptables agréés de l'Ontario (ICAO) sont les deux seules associations de comptables en Ontario qui soient autorisées à accréditer leurs membres.

Pour être accrédité en vue de pratiquer la comptabilité publique, un étudiant du programme CGA doit :

- posséder un diplôme universitaire équivalent à quatre années d'études avec des cours spécifiques en vérification et en comptabilité;
- passer l'examen de compétences techniques (TPE), terminer les cours Applications au milieu professionnel 1 (PA1) et Applications à l'expertise comptable 1 (AP1)¹ et les examens qui les accompagnent;
- posséder 30 mois d'expérience de travail, dont 2 500 heures chez un maître de stage. L'expérience doit comporter un minimum de 1 250 heures d'assurance, ainsi qu'un minimum de 100 heures d'examen et de 625 heures de vérification. L'expérience doit être confirmée par un comptable professionnel accrédité en comptabilité publique travaillant chez un maître de stage approuvé.

¹ Veuillez vérifier auprès de l'association si ces cours sont offerts en français.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Vous ne devez pas passer de test de compétences pour vous inscrire au programme CGA ou obtenir le titre de CGA. Toutefois, pour réussir le programme d'études professionnelles de CGA ou pour pouvoir travailler en tant qu'étudiant du programme CGA, vous devez posséder des compétences avancées en communication en anglais, notamment avoir la capacité d'utiliser le vocabulaire approprié et la grammaire, l'orthographe et la ponctuation correctes dans tous vos travaux écrits. Vous devez également avoir un niveau d'aptitudes en mathématiques équivalent au niveau de 12^e année du secondaire, au minimum.

Si vous avez besoin de perfectionner vos compétences en communication en anglais, des cours d'anglais langue seconde sont offerts dans tout l'Ontario par des organismes communautaires, de même que par des conseils scolaires, des collèges et des universités de la région. Pour en savoir plus sur les cours d'anglais langue seconde offerts dans votre ville, consultez <http://www.ontarioimmigration.ca/fr/learn/index.htm>

ÉTAPES À SUIVRE POUR OBTENIR LE TITRE DE CGA

Étape 1) Avant de venir en Ontario

Déposer une demande de transfert de crédits

La première étape consiste à faire évaluer vos titres de compétences universitaires et en comptabilité internationaux par CGA pour savoir si vous êtes admissible à un transfert de crédits pour les connaissances déjà acquises. Si l'on vous accorde un transfert de crédits, vous serez dispensé de suivre certains cours du programme d'études professionnelles de CGA.

Avant de venir en Ontario, vous devriez remplir une demande de transfert de crédits, que vous pouvez vous procurer sur le site Web de CGA Ontario http://www.cga-ontario.org/Prospective_Students/Becoming_a_CGA/Fees_Dates_and_Forms.aspx#Application (en anglais seulement)

Si vous êtes membre d'une association de comptables, demandez à celle-ci une lettre attestant que vous êtes un membre en règle. Veuillez envoyer votre demande dûment remplie, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et de la lettre, par la poste à CGA Ontario. Les frais de traitement de la demande s'élèvent à 401,15 \$ CAN (355 \$ plus la taxe de vente harmonisée de 13 %).

En outre, vous devrez demander à votre établissement postsecondaire d'envoyer directement par la poste un relevé officiel scellé de vos notes au bureau de CGA Ontario. Ou encore, vous pouvez amener un relevé officiel dans une enveloppe scellée lorsque vous venez en Ontario et la déposer ou l'envoyer par la poste au bureau de CGA Ontario. Consultez la page 1 pour avoir les coordonnées.

Si certains des documents à l'appui ne sont ni en anglais ni en français, vous devez en fournir la traduction certifiée conforme à CGA Ontario. Pour trouver un traducteur agréé en Ontario, veuillez communiquer avec l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) <http://www.atio.on.ca/index.php?lang=fra>

Ou encore, vous pouvez

faire appel à un traducteur agréé dans votre pays. CGA Ontario exige les traductions originales et la preuve de l'agrément du traducteur.

CGA Ontario peut aussi vous demander de fournir une évaluation de vos titres de compétences universitaires par une tierce partie telle que World Education Services (www.wes.org/ca) et (ou) des descriptions de cours ou un plan du programme d'études provenant de votre établissement postsecondaire.

CGA Ontario examinera vos titres de compétences universitaires et vous enverra un rapport d'évaluation du transfert de crédits dans les trois à quatre semaines qui suivent. Ce rapport vous indiquera si vous êtes admissible à un transfert de crédits. Si cela fait longtemps que vous avez terminé votre formation, CGA Ontario étudiera attentivement vos cours pour s'assurer que leur contenu est encore pertinent et correspond aux normes comptables actuelles. Si l'on vous accorde un transfert de crédits, vous serez dispensé de suivre certains cours du programme d'études professionnelles de CGA. CGA Ontario vous indiquera également si votre diplôme universitaire satisfait à l'exigence de diplôme pour obtenir le titre de CGA. Le rapport d'évaluation du transfert de crédits est valide pendant deux ans. Si vous retardez votre inscription au programme d'études professionnelles de CGA au-delà de cette période de deux ans, vos qualifications devront faire l'objet d'une nouvelle évaluation aux fins d'admissibilité à un transfert de crédits.

Recueillir des lettres d'employeurs

Si vous avez acquis une expérience en gestion financière ou en comptabilité à un niveau intermédiaire ou supérieur, vous devriez en outre recueillir des lettres d'employeurs, rédigées sur papier à en-tête de l'entreprise, confirmant :

- votre expérience de travail;
- le poste auquel vous étiez employé dans cette organisation;
- les dates de début et de fin de la période d'emploi; et
- vos principales responsabilités/réalisations à chaque poste, décrites en fonction des catégories qui suivent (votre expérience ne doit pas couvrir tous ces domaines) :
 - Comptabilité
 - Gestion financière
 - Gestion de systèmes d'information
 - Fiscalité
 - Gestion non financière (telle que ressources humaines, restructuration de l'entreprise, études de faisabilité)
 - Vérification

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'exigence d'expérience pratique pour obtenir le titre de CGA, consultez le site Web de CGA Ontario (www.cga-ontario.org) (en anglais seulement).

Remarque : Veuillez ne pas envoyer de lettres de vos employeurs avec votre demande de transfert de crédits. CGA Ontario ne les gardera pas dans votre dossier. Vous devez seulement fournir ces documents une fois

que vous êtes devenu un étudiant du programme d'études professionnelles des CGA. À ce stade, CGA Ontario évaluera votre expérience de travail antérieure et il se peut que jusqu'à une année de votre expérience dans votre pays d'origine compte à l'égard de l'exigence d'expérience de travail pratique de 36 mois.

Étape 2) Après votre arrivée en Ontario

Satisfaire à l'exigence théorique

a) Suivre le programme d'études professionnelles des CGA

Vous pouvez déposer une demande d'inscription à des cours du programme d'études professionnelles des CGA une fois que :

- vos qualifications universitaires et en comptabilité ont été évaluées;
- CGA Ontario a déterminé que vous êtes admissible à un transfert de crédits; et
- vous êtes devenu un résident de l'Ontario.

Le programme d'études professionnelles des CGA offert en ligne a été conçu de façon à ce que vous puissiez étudier à temps partiel tout en travaillant à plein temps. Dans de nombreuses villes, des cours magistraux sont proposés dans des collèges en guise de soutien additionnel, mais ils ne sont pas obligatoires. Il existe quatre sessions annuelles (automne, hiver, printemps, été), et vous ne pouvez prendre qu'un cours par session.

Tous les cours du programme d'études professionnelles des CGA font appel à des outils informatiques et à des logiciels de gestion. Vous devrez avoir cette technologie à disposition afin de pouvoir accéder au contenu des cours et aux ressources d'étude, notamment les cours magistraux, les révisions globales des cours en ligne, les révisions en lecture audio pour les examens ainsi que les examens à choix multiples. Cette technologie vous permettra aussi de trouver un partenaire d'étude qui suit les mêmes cours que vous n'importe où en Ontario. De plus, des tuteurs en ligne sont disponibles pour répondre à toutes vos questions relatives au contenu des cours.

Vous pouvez déposer une demande d'inscription à des cours de CGA en téléchargeant et en remplissant le formulaire de demande d'inscription à : http://www.cga-ontario.org/Prospective_Students/Becoming_a_CGA/Fees_Dates_and_Forms.aspx#Application (en anglais seulement) et en l'envoyant ensuite à CGA Ontario par télécopieur ou par la poste, ou encore en le déposant en personne au bureau de CGA à Toronto.

Programme d'études professionnelles des CGA

Les 19 cours² ci-dessous et les examens nationaux correspondants (ou leurs équivalents dans le cas d'un transfert de crédits) sont nécessaires à l'accréditation des CGA :

- **Formation de base**

² Veuillez vérifier auprès de l'association si ces cours sont offerts en français.

- **Niveau 1 (trois cours)** : comptabilité financière de base (FA1); microéconomie et macroéconomie (EM1); droit des affaires (LW1)
- **Niveau 2 (quatre cours)** : comptabilité financière : actif (FA2); analyse quantitative des activités commerciales (QU1); comptabilité de gestion de base (MA1); communications commerciales (CM1)
- **Niveau 3 (trois cours plus une étude de cas)** : comptabilité financière : passif et ressources (FA3); finances générales de base (FN1); gestion de systèmes d'information (MS1); étude de cas en comptabilité (BC1)
- **Formation avancée**
 - **Niveau 4 (cinq cours plus une étude de cas)** : comptabilité de gestion avancée (MA2); fiscalité personnelle et des entreprises (TX1); théorie comptable et questions contemporaines (AT1); vérification externe (AU1); comptabilité financière : consolidations et questions avancées (FA4); étude de cas en vérification publique (BC2)
- **Examens d'accréditation professionnelle (EDAP)**
 - **Cours obligatoires (deux cours)** : questions liées à l'exercice de la profession (PA1); gestion financière stratégique (PA2)
 - **Deux cours au choix pour une des options de carrière en gestion financière suivantes :**
 - **Option 1 : PME et sociétés commerciales** : finances générales avancées (FN2) plus stratégie relative aux systèmes d'information (MS2) ou contrôle de vérification interne (MU1)
 - **Option 2 : Technologies de l'information** : stratégie relative aux systèmes d'information (MS2) et contrôle de vérification interne (MU1)
 - **Option 3 : Secteur public et OSBL** : gestion financière dans le secteur public (PF1) plus stratégie relative aux systèmes d'information (MS2) ou contrôle de vérification interne (MU1)
 - **Option 4 : Expertise comptable** : fiscalité personnelle et des entreprises de niveau avancé (TX2) et vérification externe avancées (AU2)

Pour obtenir des descriptions détaillées des cours, visitez le site Web de CGA Ontario à http://www.cga-ontario.org/Prospective_Students/Becoming_a_CGA/Course_Descriptions.aspx. (en anglais seulement)

Si votre formation antérieure satisfait aux exigences du programme pour les cours du niveau 1 au niveau 4, vous pouvez :

- **faire transférer vos crédits, ce qui vous permettra d'être admis au programme à un niveau plus avancé.** Vous devrez fournir la preuve que vous avez réussi un équivalent acceptable du (des) cours dans un établissement postsecondaire approuvé, et que le contenu du (des) cours ainsi que ses normes sont équivalents et acceptables aux yeux de CGA Ontario. (Pour obtenir des renseignements sur le dépôt d'une demande de transfert de crédits, consultez l'Étape 1.) L'expérience de travail ne peut faire l'objet d'un transfert de crédits, mais elle peut compter à l'égard de l'exigence d'expérience de travail pratique de 36 mois. CGA Ontario peut prescrire un programme d'études spécial aux étudiants dont certains crédits ont été transférés.

- **passer un examen de mise à l'épreuve pour des cours équivalents de niveau avancé (niveau 4).**
Si CGA a des doutes sur le bien-fondé d'un transfert de crédits pour un cours avancé que vous avez pris, vous serez peut-être convié à passer un examen de mise à l'épreuve pour un cours de niveau 4. Vous devez passer l'examen dans l'année qui suit l'inscription au programme d'études professionnelles des CGA. En cas d'échec, vous devrez vous inscrire au cours et le terminer avec succès.

Pour contester une décision de CGA Ontario relativement au transfert de vos crédits, vous devrez faire parvenir à l'association une lettre dactylographiée, signée et datée, par télécopieur ou par la poste, à l'attention du comité des appels de la direction des inscriptions (Registration Management Appeals Panel). Cette lettre doit comprendre les éléments suivants :

- les crédits que vous désirez transférer;
- tous les détails pertinents;
- des documents à l'appui (descriptions de cours, plans de cours, etc.).

Le comité des appels examine chaque mois les requêtes reçues et vous fera parvenir par la poste une lettre présentant sa décision dans un délai de six semaines.

Vous ne pouvez en appeler d'une décision plus de deux fois pour un cours, et vous devrez fournir des renseignements ou de la documentation supplémentaires la seconde fois.

b) Obtenir un baccalauréat

Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme universitaire ou si CGA Ontario a déterminé que votre diplôme ne satisfait pas à l'exigence de diplôme de l'Association, vous devez obtenir un baccalauréat acceptable avant d'avoir droit au titre de CGA approuvé. Vous pouvez obtenir votre diplôme auprès de n'importe quel établissement postsecondaire conférant des diplômes dans un domaine reconnu par CGA.

Options d'étude

CGA Ontario a mis en place un partenariat avec l'Université Laurentienne qui vous permet de travailler en vue de l'obtention d'un baccalauréat ou d'une maîtrise tout en suivant les étapes du processus de qualification à titre de CGA. Ces programmes d'études à temps partiel sont offerts en ligne et peuvent être terminés en deux ans.

Baccalauréat spécialisé en commerce (H.B.Com) de l'Université Laurentienne

Ce programme vous offre une formation en gestion et vous permet d'acquérir des compétences fondamentales en affaires. Vous êtes admissible à ce programme si vous êtes inscrit actuellement au programme CGA et si vous avez passé les niveaux 1 à 3 du programme d'études professionnelles des CGA (ou suivi des cours équivalents qui ont été crédités). L'UL acceptera de créditer des cours de niveau 4 si CGA Ontario a accordé des crédits pour ces cours.

Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) de l'Université Laurentienne

Ce programme est offert aux personnes qui veulent poursuivre leurs études une fois qu'elles ont obtenu leur baccalauréat spécialisé en commerce. Pour être admissible à ce programme, vous devez être au niveau avancé du programme d'études professionnelles de CGA ou avoir déjà reçu le titre de CGA.

Si vous avez obtenu un diplôme universitaire ou collégial dans une discipline autre que la comptabilité, vous serez probablement admis au programme d'études professionnelles des CGA au niveau 1. Toutefois, certains des cours que vous avez pris pourraient faire l'objet d'un transfert de crédits. Si vous avez obtenu un diplôme universitaire dans une discipline autre que l'administration des affaires, celui-ci satisfera peut-être à l'exigence de diplôme universitaire de CGA. Si vous avez un diplôme collégial, vous devrez satisfaire à l'exigence de diplôme universitaire de CGA.

Si vous avez réussi certains cours en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire ou collégial en administration des affaires dans un établissement d'enseignement postsecondaire, CGA Ontario peut créditer certains de ces cours ou tous ces cours. Ces cours peuvent également accroître les compétences que vous acquerez dans le cadre du programme d'études professionnelles des CGA. Vous devrez toujours satisfaire aux exigences de diplôme du programme d'études professionnelles des CGA.

Le nombre d'années dont vous disposez pour terminer la partie théorique du programme dépend du nombre de crédits qui vous ont été alloués et du fait que vous êtes en voie d'obtention d'un diplôme intégré du programme CGA :

- si vous avez deux crédits ou moins, vous disposez de dix ans;
- si vous avez trois ou quatre crédits, vous disposez de neuf ans;
- si vous avez cinq ou six crédits, vous disposez de huit ans;
- si vous avez sept ou huit crédits, vous disposez de sept ans;
- si vous avez neuf ou dix crédits, vous disposez de six ans;
- si vous avez onze ou douze crédits, vous disposez de cinq ans;
- si vous avez treize crédits, vous disposez de quatre ans;
- si vous avez quatorze crédits, vous disposez de trois ans.
- si vous êtes en voie d'obtention d'un des diplômes intégrés du programme CGA, vous disposez de deux années supplémentaires.

Étape 3) Satisfaire à l'exigence d'expérience pratique

Pour satisfaire à l'exigence d'expérience pratique, vous devez posséder au minimum 36 mois d'expérience de travail à plein temps en comptabilité et en gestion financière, dont 12 mois au moins à un niveau supérieur/professionnel au Canada.

Normalement, les étudiants satisfont à l'exigence d'expérience pratique en même temps qu'ils suivent le programme d'études professionnelles. Cependant, une fois que vous remplissez l'exigence théorique, l'obtention d'une expérience de travail acceptable peut prendre jusqu'à trois années de plus.

Les étudiants doivent trouver eux-mêmes leur emploi pour satisfaire à l'exigence d'expérience pratique. En tant qu'étudiant, vous aurez accès au service d'aiguillage en matière d'emplois offert en ligne par CGA Ontario. Ce service vous permet de visualiser des emplois affichés par des employeurs et d'afficher votre curriculum vitae à l'intention des employeurs.

Vous devriez normalement commencer par occuper un poste de premier échelon en comptabilité lorsque vous vous situez aux deux premiers niveaux du programme afin d'acquérir les compétences nécessaires en matière de travail de bureau, de tenue des livres, de préparation des déclarations d'impôts, de mises à jour relatives à la comptabilité, de mise en œuvre de procédures et d'utilisation d'outils informatiques et de logiciels. Vous devriez ensuite occuper un poste de niveau intermédiaire lorsque vous vous situerez aux troisième et quatrième niveaux du programme. Vos tâches devraient consister à effectuer l'interprétation d'états financiers et à procéder à des analyses financières, à l'établissement du budget annuel, à la gestion des investissements, à l'apport de recommandations au sujet de procédures, à la vérification comptable de petites entreprises et à l'analyse des systèmes. Vous pourrez ensuite accéder au niveau supérieur, dans le cadre duquel vous acquerrez de l'expérience en gestion, en établissement de politiques et(ou) en planification à long terme. Vous assumerez en outre de plus grandes responsabilités. Les tâches caractéristiques du niveau supérieur comprennent des analyses financières complexes, des présentations à la haute direction de l'entreprise, l'établissement de budgets complexes, la planification financière à long terme, des prévisions financières, des consolidations complexes, la planification relative aux vérifications, la planification stratégique, la formulation de recommandations de politiques, la direction d'équipes de projet, la communication avec les clients ainsi que la vérification comptable d'entreprises.

Lorsque vous n'aurez plus que cinq cours ou moins à suivre pour terminer le programme d'études professionnelles des CGA, vous devrez soumettre un questionnaire d'évaluation de l'expérience pratique (formulaire offert en ligne). Celui-ci doit être vérifié par votre employeur actuel qui doit être accrédité (CGA, CA ou CMA) par une association professionnelle reconnue. À ce stade, vous remettrez également la preuve de votre expérience de travail internationale sous forme de lettres de vos employeurs précédents, rédigées sur papier à en-tête de l'entreprise, confirmant les renseignements suivants :

- votre expérience, notamment vos principales responsabilités et réalisations;
- le titre de votre poste(s); et
- les dates de début et de fin de la période d'emploi.

Si les lettres de vos employeurs précédents ne sont ni en anglais ni en français, vous devez fournir des traductions certifiées conformes à CGA. Veuillez visiter le site Web de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) pour trouver un traducteur agréé.

CGA Ontario procédera occasionnellement à l'évaluation de votre expérience par le biais du programme d'études afin de s'assurer que vous faites des progrès satisfaisants à l'égard de cette exigence d'expérience.

Les collectivités ontariennes offrent divers services pour aider les nouveaux arrivants à trouver un emploi. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts dans votre région, veuillez consulter la section Services près de chez vous du site Web Etablissement.org à <http://www.etablissement.org/findhelp>.

Vous pouvez en apprendre davantage sur les programmes de formation relais qui aident les comptables formés à l'étranger à acquérir les compétences et les renseignements dont ils ont besoin pour travailler en Ontario à http://www.ontarioimmigration.ca/fr/working/OI_FR_HOW_WORK_CGA

FRAIS ET COÛTS

Les frais et coûts ci-dessous sont en dollars canadiens et s'appliquent à l'année 2010-2011. Vous devez ajouter à ces frais la taxe de vente harmonisée (TVH) de 13 %. Les frais varient d'une année à l'autre, veuillez consulter le site Web de CGA Ontario pour obtenir les renseignements les plus récents.

Demande initiale pour les candidats dans le cadre d'une entente de reconnaissance mutuelle (ERM) seulement	Aucuns frais
Overview of Canadian Tax and Law – cours en ligne (pour les candidats dans le cadre d'une ERM)	200 \$
Demande d'adhésion dans le cadre d'une ERM – calcul des frais au pro rata selon la période de l'année où elle est déposée	942,67 \$ (pour les demandes soumises en septembre)
Demande de transfert de crédits	355 \$
Transfert de crédits (ces frais ne s'appliquent qu'au transfert de crédits additionnel accordé après l'inscription initiale au programme d'études professionnelles des CGA)	55 \$ pour chaque transfert de crédit additionnel accordé
Frais annuels pour les étudiants (couvrent les frais administratifs, les services aux étudiants et les publications)	715 \$
Cours du programme d'études professionnelles des CGA (les frais comprennent les manuels, les notes des leçons, les ressources sur CD/Internet, les didacticiels et les frais d'examen)	De 210 \$ à 1 280 \$ par cours
Examens de mise à l'épreuve (n'incluent pas les manuels ni les logiciels)	295 \$ par examen
Safe Accpac EERP 5.3A (logiciel requis pour plusieurs cours du programme CGA non inclus dans les frais de cours)	115 \$
Manuel de l'ICCA (publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés); requis pour plusieurs cours de niveau 4; les modules portent notamment sur la comptabilité, la certification et le secteur public)	200 \$ par module

Frais d'adhésion annuels pour les CGA accrédités (comprennent l'adhésion à CGA Ontario et à CGA-Canada)	743,58 \$
---	-----------

Soutien financier

La Banque de Montréal offre également des marges de crédit spéciales aux étudiants du programme CGA pouvant aller jusqu'à 6 500 \$ par année et jusqu'à un montant maximal de 39 000 \$ pour six ans. La marge de crédit peut être utilisée pour payer les frais de scolarité, les frais de cours, les manuels et pour acheter un ordinateur et des logiciels. Il n'y a aucuns frais pour l'utilisation de ce crédit, et les étudiants ont la possibilité de ne payer que les intérêts jusqu'à la fin de la première année suivant l'accréditation.

Les étudiants du programme CGA peuvent être admissibles au Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP), qui permet à une personne de retirer des fonds du régime enregistré d'épargne de son ou de sa conjoint(e) dans le but de financer ses études de comptabilité générale. Pour être admissible, vous devez vous inscrire à des cours pour les trois trimestres de l'année au moins. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de l'Agence des douanes et du revenu du Canada à l'adresse <http://www.ccradrc.gc.ca>.

INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon CGA Ontario, ce sont les CGA de l'Ontario qui occupent le plus de postes de dirigeants financiers, à titre de président, de PDG, de directeur financier, d'administrateur et d'associé. Les résultats de sondages de CGA Ontario sur la rémunération montrent que les CGA se classent parmi les cinq pour cent des contribuables qui gagnent les salaires les plus élevés.

CGA Ontario offre un service en ligne très efficace d'aiguillage en matière d'emplois en ligne que l'on peut trouver dans la section du site Web de CGA Ontario réservée aux étudiants inscrits au programme d'études professionnelles des CGA. Les membres de CGA Ontario ont également accès à ce service. Des employeurs de partout en Ontario utilisent cet outil afin d'annoncer toute une gamme de postes offerts en gestion comptable et financière.

Tendances du marché du travail canadien

Selon le site Web Travailler au Canada (<http://www.travailleraucanada.gc.ca>), le salaire horaire moyen des comptables pour 2009 dans tout l'Ontario varie entre 24,55 \$ dans la région de London-Woodstock et 26,75 \$ dans la région de Toronto. Pour la période allant de 2009 à 2018, Travailler au Canada prévoit qu'il y aura légèrement plus de possibilités d'emploi pour les comptables et les vérificateurs que de candidats à ces postes. Les possibilités d'emploi seront plus nombreuses pour les travailleurs possédant de l'expérience dans l'industrie et en conformité aux règlements, en logiciels de comptabilité, et en commerce international et en finances.

Grâce à des changements récents aux règlements, Certified General Accountants of Ontario peut désormais accréditer des CGA pour qu'ils puissent pratiquer la comptabilité publique. Ce changement est censé donner plus de possibilités aux CGA sur le marché de l'emploi.

Pour cette profession, les perspectives d'emploi sont censées être de passables à bonnes dans tout l'Ontario, entre 2009 et 2018. La croissance de l'emploi sera plus marquée à Toronto et dans la périphérie, car ces zones abritent un grand nombre d'entreprises et cabinets, notamment des cabinets de vérificateurs et de comptables, des banques et des compagnies d'assurance.

Les secteurs du marché qui emploient des CGA comprennent :

- le secteur industriel;
- le secteur de la fabrication;
- le secteur du commerce de détail;
- le secteur bancaire;
- le secteur des assurances;
- le secteur public;
- le secteur de la comptabilité publique.

CONTACTS ET RESSOURCES

Pour obtenir des renseignements sur la façon d'obtenir une accréditation à titre de CGA dans d'autres provinces et territoires du Canada, veuillez communiquer avec :

Certified General Accountants of Canada

100-4200 North Fraser Way

Burnaby BC V5J 5K7

Tél. : 604 669-3555 ou 1 800 663-1529

Télé. : 604 689-5845

www.cga-canada.org/fr-ca (français)

www.cga-canada.org (anglais)

Pour trouver un traducteur agréé, veuillez communiquer avec :

Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO)

1, rue Nicholas, bureau 1202

Ottawa ON K1N 7B7

Tél. : 613 241-2846 ou 1 800 234-5030

Télé. : 613 241-4098

Courriel : info@atio.on.ca

<http://www.atio.on.ca/index.php?lang=fra>

Pour faire évaluer votre diplôme universitaire international, veuillez communiquer avec :

World Education Services (WES)

2, rue Carlton, bureau 1400
Toronto (Ontario) M5B 1J3
Tél. : 416 972-0070 ou 1 866 343-0070
Télé. : 416 972-9004
Courriel : inquiryca@wes.org
<http://www.wes.org/ca>

Pour savoir où et comment obtenir de l'aide au sujet de votre établissement en Ontario, veuillez consulter le site www.etablissement.org ou communiquer avec :

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)

110, avenue Eglinton Ouest, bureau 200
Toronto ON M4R 1A3
Tél. : 416 322-4950
Télé. : 416 322-8084
Courriel : generalmail@ocasi.org
Site Web : www.ocasi.org

Pour obtenir des renseignements sur les cours de français et d'anglais offerts dans votre ville en Ontario, veuillez consulter le site <http://www.ontarioimmigration.ca/fr/learn/index.htm>

Pour obtenir des renseignements sur les services qui peuvent vous aider à trouver un emploi dans votre domaine en Ontario, veuillez visiter le site Web Municipalités de l'Ontario à http://www.ontarioimmigration.ca/fr/living/OI_FR_HOW_LIVE_CITIES.html

Pour obtenir des renseignements sur les programmes de formation relais, consultez le site http://www.ontarioimmigration.ca/fr/working/OI_FR_HOW_WORK_CGA.html.

Les programmes de formation relais peuvent aider des professionnels formés à l'étranger dans le secteur de la comptabilité à acquérir les connaissances et les renseignements requis pour exercer en Ontario.

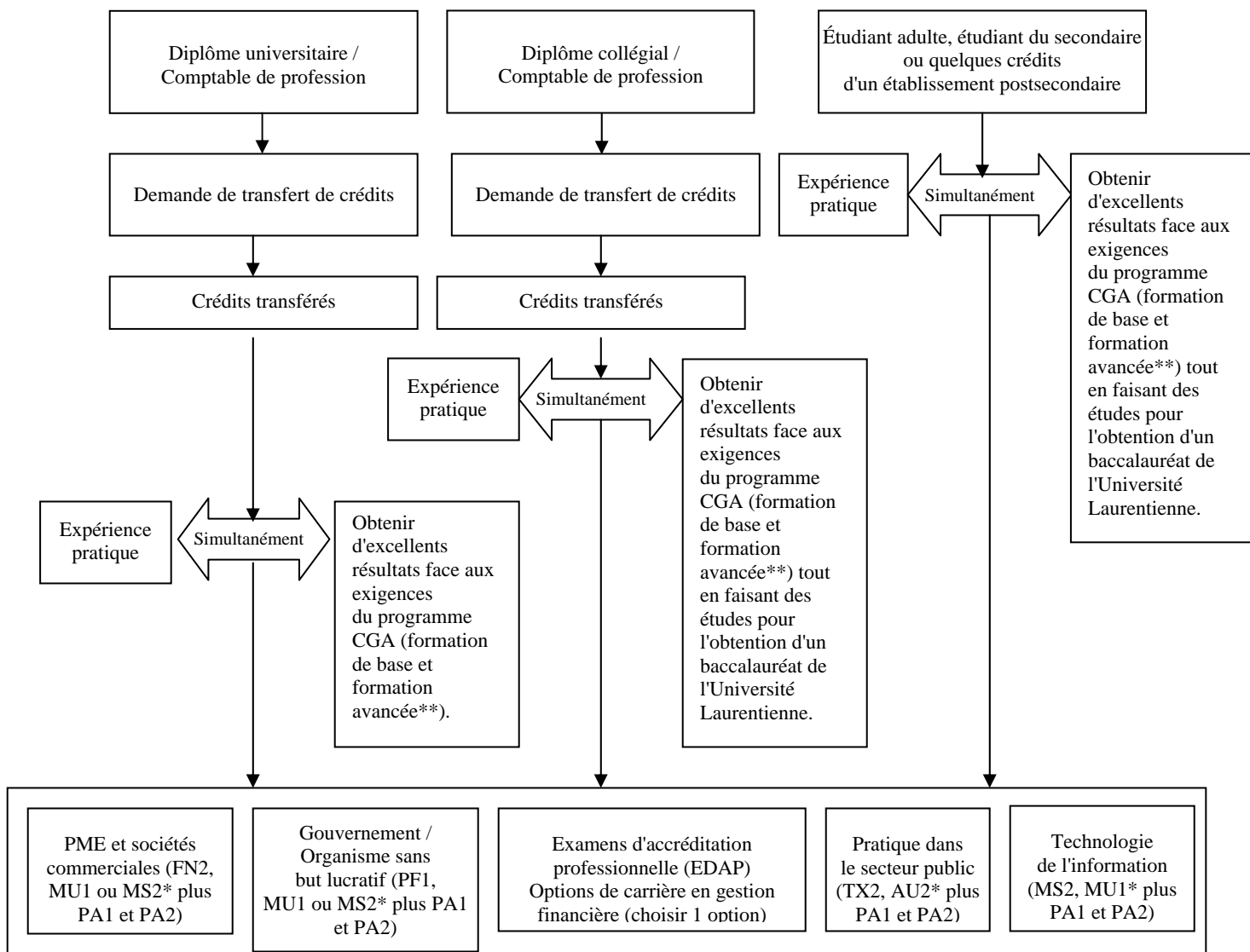
Pour obtenir des renseignements du gouvernement sur l'accès aux professions et aux métiers en Ontario, veuillez communiquer avec :

Gouvernement de l'Ontario

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration
Expérience Globale Ontario
163, rue Queen Est, 2^e étage
Toronto ON M5A 1S1
Tél. : 416 327-9694 ou 1 866 670-4094
ATS : 416 327-9710 ou 1 866 388-2262
Tél. : 416 327-9711
Courriel : GEO@ontario.ca
<http://www.ontarioimmigration.ca/fr/geo/index.htm>

L'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario et CGA Ontario détiennent conjointement les droits d'auteurs de la présente fiche de carrière, © 2012

CHEMINEMENTS MENANT À L'ACCREDITATION À TITRE DE CGA



Accréditation à titre de CGA - Pour recevoir l'accréditation, il faut avoir respecté les exigences, soit avoir obtenu son baccalauréat et acquis une expérience pratique.

****Formation de base et formation avancée (vérifier auprès de l'association si ces cours sont offerts en français)**

Formation de base

Niveau 1 : comptabilité financière de base (FA1); microéconomie et macroéconomie (EM1); droit commercial (LW1)

Niveau 2 : comptabilité financière : actif (FA2), analyse quantitative des activités commerciales (QU1); comptabilité de gestion de base (MA1); communications commerciales (CM1)

Niveau 3 : comptabilité financière : passif et ressources (FA3); finances générales de base (FN1); gestion de systèmes d'information (MS1); plus étude de cas en comptabilité (BC1)

Formation avancée

Niveau 4 : comptabilité de gestion avancée (MA2), fiscalité personnelle et des entreprises (TX1), théorie comptable et questions contemporaines (AT1); vérification externe (AU1); comptabilité financière : consolidations et questions avancées (FA4); plus étude de cas en comptabilité publique (BC2)